



Procès-verbal du conseil d'administration

Séance du JEUDI 30 MARS 2017

ORDRE DU JOUR	ECHANGES / PROPOSITIONS / COMPTE RENDU	DECISIONS / VOTES																														
Ouverture de la séance à 18h10 Quorum atteint : 17 présents	Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h10 Valérie Tinier est nommée secrétaire de séance																															
1-Adoption du compte-rendu du CA du jeudi 26 janvier 2017 Arrivée de Mme Cordonnier à 18h20 18 présents	Mme PRANLONG dit qu'il manque la signature de la secrétaire de séance. M RICCI dit que le PV sera approuvé au prochain CA.																															
2. Présentation et adoption de l'organisation pédagogique 2017/2018 Arrivée de Mme Chérif à 18h40 Arrivée de Mme KACI à 18h45 Arrivée de Mme Filippi à 19h10 21 présents	<p>Utilisation et répartition des moyens horaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - -structures, effectifs et orientations - -organisation des enseignements - -carte des postes <p>M RICCI dit que l'organisation pédagogique va s'appuyer sur le projet du lycée et qu'elle a été présentée à toutes les disciplines d'enseignement du lycée. C'est un bilan à la date du 30 mars mais qui évoluera jusqu'en juillet suivant les demandes des élèves et des professeurs. Les effectifs du lycée ne doivent pas augmenter pour tenir compte des travaux. Depuis quelques années, le lycée a perdu 190 élèves. Il n'y a plus que 12 secondes, 12 premières et 13 terminales avec une diminution à 4 classes S en première. Un gros travail d'orientation est effectué au niveau des secondes. Le ministère de l'éducation a publié des résultats du lycée Schweitzer :</p> <div style="background-color: #e91e63; color: white; padding: 5px;"> <p>Taux de réussite au baccalauréat 2016 C'est la part de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat. Il rapporte le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat au nombre de ceux qui se sont présentés à l'examen.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #e91e63; color: white;"> <th>Série</th> <th>Taux constaté (%)</th> <th>Taux attendu (%)</th> <th>Valeur ajoutée</th> <th>Nombre d'élèves présents au bac</th> </tr> </thead> <tbody> <tr style="background-color: #ffe0b2;"> <td>Toutes séries</td> <td>94</td> <td>92</td> <td>+2</td> <td>383</td> </tr> <tr> <td>L</td> <td>96</td> <td>95</td> <td>+1</td> <td>55</td> </tr> <tr> <td>ES</td> <td>94</td> <td>89</td> <td>+5</td> <td>90</td> </tr> <tr> <td>S</td> <td>93</td> <td>92</td> <td>+1</td> <td>170</td> </tr> <tr> <td>STMG</td> <td>96</td> <td>92</td> <td>+4</td> <td>68</td> </tr> </tbody> </table> </div>	Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nombre d'élèves présents au bac	Toutes séries	94	92	+2	383	L	96	95	+1	55	ES	94	89	+5	90	S	93	92	+1	170	STMG	96	92	+4	68	
Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nombre d'élèves présents au bac																												
Toutes séries	94	92	+2	383																												
L	96	95	+1	55																												
ES	94	89	+5	90																												
S	93	92	+1	170																												
STMG	96	92	+4	68																												

M RICCI indique que la valeur ajoutée est de 4 points pour la série STMG et de 5 points pour la série ES. Il y a eu un rééquilibrage des séries. M OUSSAKOU, CPE des secondes, développe les mini-stages pour que les élèves trouvent d'autres voies d'orientation. Pour les terminales, il y a moins d'effectifs en ES avec 17 élèves en Terminale ES/S grâce à la création de la classe ES/S. Pour les BTS, il y a toujours 2 classes en Banque et en CI. Pour les classes préparatoires, il y a une forte pression en MPSI et un dédoublement de cette série est en cours d'étude. On pourrait monter ainsi à plus de 35 élèves. Pour l'instant, l'inspecteur dit que les autres sections MPSI dans les autres lycées de la région ne sont pas remplies et qu'une augmentation n'est pas possible au lycée Schweitzer que si toutes les autres classes ne sont pas pleines.

M BRULTET dit que toutes les classes MPSI de la région sont pleines.

M RICCI présente les options qui sont inchangées en seconde et les langues sont identiques également.

Trois priorités sont définies dans cette nouvelle structure:

La première priorité sera concentrée sur l'orientation des secondes avec un accompagnement renforcé en français et en mathématiques et en histoire avec des classes dédoublées. La semaine de l'orientation sera reconduite ainsi que le livret d'orientation.

La seconde priorité sera de faire 3 classes STMG dont 1 à 24 et 2 à 35 élèves. Seuls les élèves venant du lycée Schweitzer seront accueillis en STMG. Il y aura 78 heures postes pour ces sections ainsi qu'un référent pédagogique en plus du professeur principal. Il y aura un séminaire pédagogique pour tous les enseignants des sections STMG.

La troisième priorité sera pour les langues. On aura des classes à moins de 24. Si cela n'est pas possible, les classes auront des heures dédoublées. Les laboratoires de langues seront réaménagés. On poursuit les sections européennes (deux sur les moyens de l'académie et une sur les moyens du lycée avec deux classes en anglais et une classe en allemand). On arrive à un total de 2 370 h.

Mme RAMOS dit que l'on a un risque d'avoir plus d'élèves en STMG.

M RICCI dit que dix-sept classes de série STMG ont été créées l'an dernier dans le département et que l'on pourra alimenter les classes du Lycée uniquement en interne.

M BRULTET dit que pour les arts plastiques et la musique il y a bien un seul groupe à 5 h.

M RICCI confirme car il y a un facteur multiplicateur sur la ligne concernée. Pour la future classe de terminale ES/S, on essaiera de mettre des élèves à option mathématiques et économie renforcée. Ils travaillent à 90 % en classe séparée. Pour les BTS, le lycée met les heures qui ne sont pas données par l'académie. Pour les MPSI, les dédoublements sont prévus mais on va demander à les récupérer auprès de l'académie. Pour les CPGE, il y a seulement quelques élèves en allemand (de 2 à 4 élèves parfois). Il est donc nécessaire de regrouper les 2 niveaux d'allemand dans une même série mais cela sera à examiner en détail en fonction du nombre d'élèves inscrits en CPGE pour la rentrée. Un professeur d'allemand de post bac donnera des heures en allemand en pré-bac. M RICCI tient à remercier les professeurs des classes préparatoires qui se sont investis dans la journée portes ouvertes et il y a eu de nombreux élèves intéressés. L'an prochain, on va continuer à présenter les classes préparatoires aux terminales et donner la possibilité d'assister à des cours de classes préparatoires aux terminales.

	<p>Mme TOLICETTI dit que pour l'instant l'ECS a été regroupé. Mme LINK dit que suivant les inscriptions sur APB on réajustera. Mme TOLICETTI dit qu'un professeur craint de ne plus avoir de poste. Mme LINK dit que si le regroupement est confirmé les professeurs feront des projets ou auront des cours en pré-bac. L'académie ne veut plus financer des cours où il n'y a que trois élèves car il n'y a pas d'émulation. Mme TOLICETTI demande ce qu'il en est concernant l'italien pour les post-bac. M RICCI dit qu'on proposait aux élèves d'aller dans une école privée suivre des cours d'italien mais que c'était compliqué et que maintenant le lycée annonce qu'il n'y a pas d'italien au lycée pour les post bac. M BRUILTET remarque que l'espagnol a son quota d'heures en post – bac. M RICCI confirme que pour les post-bac toutes les langues sont budgétées de la même façon en anglais, allemand et espagnol en LV1 et LV2. Mme PRANLONG demande à qui est rattaché le module Sciences Po qui concerne 6 h. Mme LINK dit qu'il y a 6 h à Schweitzer, 6h au lycée Bouilloche de Livry-Gargan et le reste à l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée dont il dépend. M RICCI précise que c'est une classe à vocation sociale pour permettre à des jeunes de banlieue d'aller à Sciences Po. M RICCI remercie M PAILHOLE et M BROVELLI pour le travail qui est fait sur le réseau informatique du lycée. Il n'y a aucune fermeture de poste. Il y aura deux professeurs stagiaires : en espagnol et en histoire. Mme RAMOS dit qu'il n'y a pas deux créations de postes en économie-gestion. M RICCI dit que l'académie avait demandé qu'on ferme un poste et que cela est considéré comme une création de ce fait.</p>	<p><u>Vote</u> pour l'adoption de la répartition des moyens et de la carte des postes d'enseignants.</p> <p>Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 5</p> <p>Projet de répartition horaire adopté</p>
<p>3. Conseil de discipline :</p> <p>rappel des principes et règles de fonctionnement (Vade-Mecum janvier 2015 académie de Créteil)</p> <p>Arrivée de M Chouchaoui à 19h20</p> <p>22 présents</p>	<p>M RICCI dit qu'il y a eu beaucoup de tensions lors du dernier conseil et qu'il y a la possibilité d'externaliser les conseils de discipline ; un membre du conseil de discipline a été juge et partie. M RICCI remet un exemplaire du Vade-Mecum sur les procédures disciplinaires dans les EPLE à chaque membre du CA. Si on est défenseur, on ne peut être impartial et on doit se déclarer comme défenseur. Les parents des élèves des conseils de discipline ont été encouragés à faire appel contre le lycée. Dans la demande d'appel d'un conseil de discipline, il est explicitement demandé des sanctions contre la direction du lycée et des propos calomnieux à l'encontre de la totalité des équipes éducatives y sont écrits. Il est demandé à l'association de parents d'élèves concernée de modifier ses représentants au conseil de discipline.</p> <p>M LAZARE dit qu'il souhaite répondre puisque que la personne dont il est question est lui-même et que M RICCI a été avec M LAZARE au rectorat en ce jour pour participer à la commission d'appel du conseil de discipline. M LAZARE dit qu'il a le droit de consulter les familles et que dans les dossiers de conseil de discipline, il n'y a souvent que des preuves à charge alors que M LAZARE est à la recherche de vérité. M LAZARE dit qu'il veut faire respecter le droit des enfants et qu'il ne doit pas y avoir un sentiment d'injustice.</p> <p>M RICCI donne le bilan des deux conseils de discipline. Un élève n'est toujours pas re-scolarisé alors qu'il a une place dans un lycée, a fait une intrusion dans le lycée pour menacer du personnel et suite à d'autres actions va bientôt être convoqué par le tribunal. Le deuxième élève aurait pu avoir du tutorat au lycée mais il a été envoyé dans un autre lycée éloigné de son domicile.</p> <p>Mme TINIER souligne que l'ensemble du conseil de discipline s'occupe des droits de l'enfant et non pas exclusivement M LAZARE malgré ses affirmations.</p>	

	<p>M MULLER a passé beaucoup de temps à suivre cet élève. Le conseil de discipline est un moment précieux qui permet de faire des messages à l'élève et à sa famille et ce conseil a été raté à cause de la tension qui y régnait. L'élève est en phase de perdition finalement après la mise en place de cette procédure d'appel.</p> <p>M LAZARE dit que si il comprend les messages, on lui demande au final de voter toujours dans le sens de l'établissement.</p> <p>M MULLER dit que la vérité doit être recherchée par tous au moment du conseil de discipline et la solennité de ce conseil de discipline est un moment de prise de conscience pour la famille et l'élève. La majorité du conseil de discipline a mal vécue ce conseil de discipline.</p> <p>M LAZARE reconnaît qu'il est à l'origine des écrits qui se trouvent dans la demande d'appel du conseil de discipline.</p> <p>Mme KACI dit que la FCPE soutient les enseignants et se mobilise pour le lycée et qu'ils ont fait un courrier pour les nuisances des travaux dès le 14 mars.</p> <p>M RICCI demande si M LAZARE peut revenir sur les propos calomnieux qui se trouvent dans la commission d'appel.</p> <p>M LAZARE dit qu'il ne reviendra pas sur ces écrits.</p>	
<p>4. -Compte-rendu de la Commission Hygiène et Sécurité du 8 mars 2017</p>	<p>M RICCI dit que la CHS a porté sur les travaux et que la région et la commune ont été alertées. Le processus de mise en conformité est en route. Des mesures de mise en sécurité ont été faites rapidement : fixation d'extincteurs, accès sécurisés, nettoyage du lycée, ... Huit WC chimiques ont été installés. Les éviers ont été installés dans les toilettes. La communication de la direction du lycée avec le chantier a été recréée, alors qu'elle était en suspens depuis octobre 2016. Pour le bruit, les cours seront déplacés au maximum des zones bruyantes. Mme MORALLI sera maintenue en proviseur adjointe jusqu'à la fin juin et M RICCI va demander son maintien l'an prochain également car ce poste supplémentaire permet de mieux anticiper les déplacements de classe. M GENESTIER, Maire du Raincy, est venu visiter le lycée lundi soir et il va demander la réfection des peintures complètes dans les salles et le changement des vitres le long de la rue. Une visite de la direction générale de la région est prévue le mercredi 19 avril avec le conseil d'administration. Pour la façade, il faudra retirer la céramique et cela se fait avec du bruit. La fin des travaux est prévue en février 2018 mais il y aura certainement du retard.</p> <p>M BRUILTET dit qu'on ne peut plus travailler dans de telles conditions de travail. Ses collègues ne peuvent plus tenir longtemps. Un professeur a des migraines incessantes. Des professeurs vont demander des mutations. Des professeurs ont des pertes de sommeil.</p> <p>Mme KACI demande si on peut utiliser le nouveau collège, pourquoi la CHS a été faite si tardivement, si on ne peut pas avoir plus de bâtiments modulaires et si on ne peut pas travailler le weekend.</p> <p>M CHOUCHAOUI confirme qu'il n'y a pas de travaux le weekend.</p> <p>M RICCI dit que c'est difficile car le collège appartient au département et le lycée à la région. De plus, les moments de grande tension ne sont pas le mercredi après-midi et le samedi matin. Par contre, on peut redemander à la région de faire les travaux à des moments où il y a moins de cours. Pour les bâtiments modulaires, M RICCI avait demandé à les doubler mais il faut déposer un permis de construire qui demande 6 mois. Les salles de TP de SVT seront neutralisées à partir de novembre 2017. Des mutualisations avec les salles de chimie sont à l'étude.</p> <p>Pour le mercredi 19 avril à 14h30, il faut des représentants du CA (une vingtaine de personnes).</p> <p>Mme PRANLONG demande la différence avec la réunion du 28 mars.</p>	

	<p>M RICCI dit que la réunion du 28 mars était une réunion sur la sécurité. La réunion du 19 avril sera pour dire les moyens dont on a besoin et les décideurs seront présents : secrétaire de la région et la directrice de l'unité lycée de la région. Il faudra parler des agents aussi qui sont en souffrance.</p> <p>Mme KACI dit qu'elle peut mobiliser la presse si nécessaire.</p> <p>M RICCI dit que ce sont des politiques qui vont venir et qu'il faut faire passer des messages : agent, bruit, bâtiment, ... Il faut que des moyens soient débloqués. M RICCI dit qu'on vient de recevoir la dotation informatique et qu'on a 40 ordinateurs ou autres et un budget de 52 000 euro, ce qui est un plus.</p> <p>Mme RAMOS dit qu'il faut en profiter pour demander des travaux supplémentaires.</p> <p>Mme HOUSSIN dit que l'on a demandé des suppléments de peinture et de vitres.</p> <p>M RICCI dit que la peinture est déjà obtenue.</p> <p>Mme RAMOS dit que les salles 40 doivent aussi être rénovées.</p> <p>Mme CHAVENTRE dit qu'une élève a fait une crise de spasmodie à cause des nuisances des travaux.</p>	
<p>5. Informations sur la prochaine rotation de la rénovation</p>	<p>M RICCI dit que la prochaine rotation nous est favorable : on va récupérer plus de salles qu'on n'en cède.</p> <p>M BRUILTET dit que des faux plafonds tombent, qu'une trappe de désenfumage est à changer et que ça n'a toujours pas été fait.</p> <p>M RICCI dit qu'il n'y a pas un problème dans toutes les classes. Il faut étudier le déménagement du CDI par une société spécialisée et des archives. On prévoit l'ouverture du CDI provisoire en juin 2017</p>	
<p>6. Questions diverses</p>	<p><u>Questions PEEP</u></p> <p>1 Combien de réserves ont été levées sur les 200 de la cantine ? M RICCI dit qu'elles devraient toutes être levées à la fin des vacances de printemps</p> <p>2 Combien de toilettes sont disponibles ? M RICCI dit que huit nouvelles toilettes vont être mises en route. M BRUILTET dit que c'est le résultat d'une demande insistante. Mme TOLICETTI demande où sont les toilettes pour les professeurs. M RICCI dit qu'il va vérifier le positionnement de ces toilettes.</p> <p><u>Questions FCPE</u></p> <p>1 Où en est le remplacement des agents d'entretien Mme CHERIF informe qu'une personne est arrivée mais que cela reste insuffisant.</p> <p>2 Mise en place d'un panneau d'affichages pour les associations de parents d'élèves à l'entrée du lycée. M LAZARE dit que c'est obligatoire. M CHOUCHAOUI va vérifier.</p> <p>3 Peut-on mettre les commissions éducatives à des horaires plus abordables pour les parents ? M RICCI confirme que les commissions éducatives sont placées de préférence en début ou en fin de journée pour permettre la présence d'un maximum de présence en privilégiant l'infirmière, la psychologue scolaire, le professeur principal, le CPE. M LAZARE dit qu'ils ne sont jamais là. Mme CHAVENTRE dit, que pour toutes les commissions éducatives où elle a participé, toutes ces personnes étaient bien présentes.</p>	

	<p>4 Peut-on commencer les conseils de classe plus tard que 15h45 ? M RICCI dit qu'en débutant à 15h45, de nombreux conseils se terminent après 20h car il faut beaucoup plus qu'1h30 pour faire un conseil.</p> <p>5-Un Courrier doit être envoyé aux familles à l'issue du conseil de discipline M LAZARE dit que c'est obligatoire. M RICCI dit que ce n'est pas écrit dans le VADE-MECUM. M LAZRE dit que même si ce n'est pas écrit, on doit le faire.</p> <p>6-Peut-on organiser une réunion sur les travaux à l'attention des parents ? Mme PRANLONG dit que les parents sont inquiets. M RICCI dit qu'il n'organisera pas la réunion. Il ne faut pas faire circuler de fausses informations. Certains disent qu'il n'y aura pas de CDI alors que ce n'est pas vrai. Il ne faut pas alarmer les parents et risquer de ternir l'image du lycée.</p> <p>7-Les TPE des premières ES et L se déroulent-ils dans de bonnes conditions malgré les travaux ? M RICCI dit que les professeurs font leur travail.</p> <p>8-Y-a-t-il des intrusions dans le lycée ? M RICCI dit qu'il y a des procédures pour la porte d'entrée mais qu'il pourrait y avoir des intrusions illégales et que dans ce cas, la police serait immédiatement prévenue.</p> <p>9-Lors du voyage au ski, pourquoi un élève est rentré seul au centre ? M RICCI explique qu'un accident grave a eu lieu sur les pistes de ski lors du dernier séjour au ski. Un élève a accompagné le blessé qui était dans un état critique avec les premiers secours alors que le professeur de ski aurait dû le garder. Le blessé a été pris en charge par les secours et l'élève est rentré tout seul au centre. Les procédures vont être revues avec les professeurs d'EPS. On va revoir l'autorisation parentale. Les parents ont été reçus par M RICCI. Mme CHAVENTRE dit ni le professeur principal du blessé, ni l'infirmière, ni la CPE n'ont été prévenus, ce qui est dommageable pour la mise en place rapide de mesures d'accompagnement. Mme TINIER demande des nouvelles du blessé. M RICCI dit que le blessé est bien suivi mais se remet de blessures graves.</p> <p><u>Question UNAAPE</u></p> <p>1-Quand le paiement en ligne sera-t-il possible pour la cantine. M CHOUCHAOUI dit qu'il y a des problèmes techniques et qu'il manque de temps.</p> <p>2-Quand le site interne des classes post-bac sera-t-il disponible ? M RICCI dit qu'il ne manque plus que les classes préparatoires économiques. Mme HOUSSIN demande si on a les retours des admissions des élèves. Mme LINK dit que ce sera fait pour l'an prochain.</p> <p>Question du Personnel</p> <p>1 Comment réduire les nuisances des travaux ? M BRUILTET dit que les marteaux piqueurs sont sous les fenêtres et que certains professeurs en viennent à demander directement aux ouvriers de faire moins de bruit. M RICCI dit qu'il faut remplir le cahier de remarques et qu'ils peuvent appeler Mme LINK ou Mme MORALLI.</p>	
--	--	--

	<p>2 Combien y-a-t-il eu d'intrusion dans le lycée ?</p> <p>M RICCI dit qu'il y a eu une seule intrusion de signalée d'un élève extérieur.</p> <p>Mme CHAVENTRE dit qu'on est appelé le « lycée Kangourou » car de nombreux étudiants sautent les grilles mais ce ne sont pas des intrusions puisque ce sont des élèves du lycée.</p> <p>M RICCI dit qu'on va refaire le système vidéo et qu'on demandera des vidéos avec enregistrement pour punir les élèves qui sautent la grille. Ce ne sera fait qu'à la fin des travaux pour pouvoir laisser passer les câbles. Le câblage complet du lycée sera fini à la fin des travaux pour éviter que les câbles ne soient coupés.</p> <p>M OUSSAKOU rappelle que tous les élèves qui sautent la grille sont punis car c'est une question de sécurité.</p> <p>M RICCI dit qu'il ne fait aucune concession sur le respect et que c'est pour cela qu'il y a de nombreux conseils de discipline. Il faut punir et guérir. Il faut sanctionner et discuter. Il faut accompagner les adolescents qui cherchent leurs limites.</p>	
<p>Fin des travaux</p>	<p>Le proviseur lève la séance à 21h55</p>	

La séance est levée à 21h15

Sylvain RICCI



Proviseur
Président du conseil d'administration

Valérie TINIER

S

Secrétaire de séance